ASSO Union syndicale Solidaires

ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

Conseil Régional IDF : baisse de subvention aux associations et fermeture de l'Atelier, combien d'emplois détruits ?

La fermeture de l'Atelier, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, annoncée le 9 janvier, vient entériner le peu de considération de Mme Pécresse pour le monde associatif, l'économie sociale et solidaire et ses nombreux et nombreuses salarié.e.s. Ce centre, qui existait depuis 8 ans, a participé au développement et au soutien de nombreux projets en faveur d'une économie plus juste, tournée vers l'humain et non pas vers la seule recherche du gain financier.

Depuis l'élection de Valérie Pécresse, les coups portés contre le monde associatif ont été particulièrement violents : fin de la création de nouveaux «emploi-tremplin » pour les associations qui permettaient à de nombreuses associations de créer un nouveau poste, baisse ou suppression de subventions pour les associations franciliennes et les organismes associés de la Région. L'Atelier n'est pas le seul concerné. La situation du Fonds Régional d'Art Contemporain ou du Centre Hubertine Auclert pour l'égalité femmes-hommes parmi les organismes associées n'est pas très enviable avec une forte baisse de dotations. Nous pensons également aux associations environnementales franciliennes et aux associations pour une agriculture paysanne, durable ou biologique tel que le réseau AMAP, Terre de Liens, l'association Abiosol ou Graine IDF et c'est encore sans évoquer les très nombreuses petites associations qui découvrent des baisses de subventions brutales.

Sur le budget 2017, Valérie Pécresse a annoncé 24 millions d'euros de baisse de subvention aux associations à travers la non-reconduction de financement à des associations qui n'auraient «pas rendu compte de leurs activités ».

Nous assistons à une véritable attaque contre le tissu associatif francilien et à un immense plan de licenciements qui ne dit pas son nom. Diminuer voire supprimer une subvention ne peut pas être indolore. Combien de services non-rendus aux francilien.ne.s dans une période qui voit s'accroître les besoins sociaux et environnementaux et les inégalités territoriales ? Combien de salarié.e.s en souffrance, incapables de faire face à leur charge de travail, plongé.e.s dans une précarité sans fin ? Combien d'emplois supprimés par une baisse des soutiens aux associations de 24 millions d'euros ? Les élu.e.s sont désigné.e.s pour améliorer la situation de leurs concitoyen.ne.s, pas pour la dégrader en réduisant les services rendus et en détruisant des emplois.

Les associations et leurs salarié.e.s travaillent pour l'intérêt de tou.te.s les francilien.ne.s en sensibilisant à l'égalité femmes-hommes ou à la cause environnementale, en démocratisant l'accès à la culture ou au sport, en accompagnant les plus défavorisé.e.s., en s'occupant des parents âgés et des enfants, et ce dans le cadre d'un développement économique ancré localement.

Nous appelons donc les acteurs et les actrices de la société civile, les élu.e.s francilien.ne.s et leurs soutiens, à réagir et à défendre leurs associations et le maintien des subventions qui leur sont accordées.

Communiqué de presse ASSO-Solidaires, 17 Janvier 2016 à Paris

Contacts presse : Florian Martinez - ASSO : 06.33.27.36.22
Florence Ihaddadene - ASSO : 06.23.59.18.89

Syndicat ASSO
144 Boulevard de la Villette 75019 Paris
contact@syndicat-asso.fr / www.syndicat-asso.fr